



Defaut de réponse de la banque

Par **cloclo75**, le **16/08/2015** à **17:08**

bonjour,

il y a 4 mois j'ai été contacté par une personne a qui j'avait acheté un chiot en novembre 2013 me disant qu'il avait retrouvé un chèque que je lui avait fait pensant que celui ci n'avait pas été débité de mon compte je lui est dit qu'il n'avait qu'a l'encaisser. En reprenant mes relevés de compte j'ai constaté qu'un chèque du même montant avait été débité en décembre 2013 soit 15 jours après l'achat du chiot, ma mémoire me faisant défaut il me semble que cette personne m'avait contacté en me disant qu'il y a un défaut dans la rédaction de mon chèque, au total 2 chèques qui se suivent dans l'ordre de numérotation ont été fait j'ai donc demandé a ma banque une photocopie du 1er chèque aucune réponse n'a été donnée malgré mes nombreuses relances, j'ai demandé alors l'adresse de sa banque a cette personne et rien non plus quels sont mes recours afin de pouvoir éclaircir ce problème.
merci

Par **moisse**, le **17/08/2015** à **06:43**

Bonjour,

La photocopie du chèque ne vous indiquera que l'ordre mais pas l'identité de celui qui l'a encaissé, car vous n'aurez pas la photo du verso.

Vous avez fait preuve de légèreté à deux reprises.

Lorsque la réception d'un chèque est contestée quel qu'en soit le motif, il faut avant d'établir un chèque de remplacement, obtenir une lettre de désistement et faire opposition au chèque., ou le récupérer.

Ensuite lorsque ce second chèque a refait surface, vous auriez pu tout de même vous souvenir de cette affaire qui constituait un incident peu ordinaire.

Il vous faut recontacter votre vendeur, vous expliquer avec lui et obtenir la répétition du double paiement.